

CHAPITRE 6 :

LA VOIE À SUIVRE

INTRODUCTION

Un long chemin a été parcouru depuis le lancement de l'initiative en 2005. Il est ressorti clairement des examens globaux de l'Aide pour le commerce et des différentes éditions de la publication « Aide pour le commerce : Panorama » que l'Aide pour le commerce améliore les conditions de vie d'un grand nombre d'hommes et de femmes dans les pays en développement. Un exercice approfondi de suivi de l'initiative a montré qu'elle a manifestement contribué à faire du commerce une priorité des stratégies de développement et à mobiliser le soutien des donateurs pour surmonter les obstacles qui empêchent les producteurs des pays en développement de tirer parti des possibilités d'accès aux marchés régionaux et mondiaux. L'Aide pour le commerce permet aux pays en développement d'exploiter le pouvoir des marchés et de se connecter aux nouveaux pôles de croissance dans l'économie mondiale. Les récits d'expérience sur l'Aide pour le commerce (OCDE/OMC, 2013) brossent aussi un tableau encourageant, en mettant en avant de multiples projets et programmes en lien avec le commerce qui, grâce au soutien des donateurs, produisent de nombreux impacts tangibles en termes de résultats commerciaux, d'investissement privé et de création d'emploi dans un grand nombre de pays en développement. L'exercice de suivi conjoint OCDE/OMC, dont les résultats figurent dans la présente publication, illustre la poursuite de ces tendances positives.

Toutefois, depuis 2005, année où la Conférence ministérielle de l'OMC de Hong Kong a adopté le mandat relatif à l'Aide pour le commerce (rendu opérationnel par la création en 2006 de l'équipe spéciale de l'OMC), la conjoncture économique et le contexte de développement ont beaucoup évolué. Les travaux de recherche conduits par l'OCDE et l'OMC sur le commerce en valeur ajoutée ont fait la lumière sur les réseaux complexes de production qui caractérisent le commerce mondial dans le monde d'aujourd'hui. L'approfondissement et l'extension des chaînes de valeur se sont traduits par un fort accroissement de la part des marchandises et services intermédiaires dans le commerce à mesure qu'augmente le nombre d'entreprises et de pays qui rejoignent ces réseaux diffus. La fragmentation de la production a créé de nouvelles possibilités d'intégration dans le commerce régional et mondial.

En ce qui concerne le développement de la coopération, le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, lancé en 2012, constitue un nouveau cadre complet pour la coordination des efforts déployés par divers donateurs en vue d'aider les pays en développement à mobiliser différentes formes de financement du développement. Il permettra de veiller à ce que tous ces efforts jouent un rôle de catalyseur en faveur du commerce et du développement.

Ce présent chapitre résume les principaux faits nouveaux dans le domaine de l'Aide pour le commerce depuis l'Examen global de 2011. Il ressort des observations de l'exercice de suivi conjoint OCDE/OMC, de l'analyse des flux d'Aide pour le commerce et des conclusions formulées dans le cadre d'études plus générales sur le commerce et le développement que la multiplication et l'approfondissement des chaînes de valeur, qui vont de pair avec

l'élargissement des possibilités commerciales pour les pays en développement, ne nécessitent pas de recentrage majeur au niveau de l'Aide pour le commerce. Certains aspects peuvent néanmoins être améliorés, par exemple en nouant des contacts plus étroits avec les fournisseurs de coopération Sud-Sud liée au commerce et le secteur privé, en veillant à ne pas se limiter à l'aide publique au développement pour mettre l'accent sur le financement du développement, en améliorant les conditions relatives aux projets régionaux et en assurant une meilleure gestion des résultats en matière d'Aide pour le commerce et de développement. Pour que l'initiative continue d'avoir sa raison d'être dans un contexte économique et de développement en constante évolution, ces questions devraient être abordées à la neuvième Conférence ministérielle de l'OMC qui se tiendra à Bali (Indonésie) en décembre 2013.

RÉSUMÉ

En 2013, 80 pays partenaires (dont 36 PMA) ont réalisé leur auto-évaluation relative à l'Aide pour le commerce. En 2011, ces pays ont bénéficié d'engagements à hauteur de 22,8 milliards de dollars EU, soit 67 % du total de l'aide programmable par pays versée au titre de l'Aide pour le commerce (hors programmes plurinationaux). En 2013, 43 donateurs bilatéraux et multilatéraux, à l'origine de la quasi-totalité des engagements au titre de l'Aide pour le commerce, ont soumis une auto-évaluation. En outre, neuf fournisseurs de coopération Sud-Sud en matière de commerce (y compris la Chine et l'Inde) ont participé en 2013 à l'exercice de suivi réalisé conjointement par l'OCDE et l'OMC.

Pour la première fois dans le cadre de l'exercice de suivi 2013, le secteur privé a été invité à se prononcer sur la manière dont l'Aide pour le commerce peut contribuer à aider les pays en développement à se connecter aux chaînes de valeur. Le fait de solliciter l'avis du secteur privé a constitué une nouveauté en soi, de même que les partenariats établis à cette fin avec l'initiative *Grow Africa*, la Chambre de commerce internationale (CCI), le Centre du commerce international (ITC), l'Union internationale des télécommunications (UIT) et l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). Les 524 réponses émanant d'entreprises et d'associations professionnelles des pays en développement ont révélé des opinions tranchées quant aux obstacles majeurs auxquels elles sont confrontées pour se connecter aux chaînes de valeur, progresser dans ces chaînes et en établir de nouvelles, tandis que 173 grandes entreprises ont évoqué les obstacles rencontrés pour nouer des relations avec les entreprises des pays en développement. Les 697 réponses reçues du secteur privé ont mis en exergue les domaines offrant le plus de possibilités de partenariats public-privé aux fins de la réalisation des objectifs de l'Aide pour le commerce.

Priorités

L'Aide pour le commerce évolue de pair avec les changements contextuels qui interviennent sur les plans du commerce et du développement. De plus en plus, les pays partenaires, y compris les pays les moins avancés, mettent l'accent sur les politiques destinées à rendre les frontières moins hermétiques, à favoriser le rôle moteur du secteur privé dans la croissance économique et à créer les conditions permettant aux entreprises de se connecter aux chaînes de valeur régionales et mondiales. Les donateurs bilatéraux s'adaptent à la nouvelle donne et accordent désormais la priorité aux programmes qui visent à promouvoir le développement du secteur privé en corrigeant notamment les défaillances du marché – en ce qui concerne, par exemple, les asymétries de l'information et le financement du commerce –, ainsi qu'en aidant les PME à améliorer leurs exportations, en particulier au niveau de la marge intensive. Par ailleurs, les donateurs multilatéraux se consacrent principalement à l'amélioration de l'infrastructure commerciale, alors que les fournisseurs de coopération Sud-Sud continuent d'intensifier leur soutien en faveur des échanges Sud-Sud. Si de nombreux donateurs indiquent mettre l'accent sur le développement des chaînes de valeur lors de l'élaboration de leurs stratégies et programmes, d'autres ont toujours des difficultés à intégrer ce concept dans leur planification.

De nombreux défis restent à relever. Promouvoir le développement du secteur privé et moderniser l'infrastructure matérielle et immatérielle au moyen de partenariats public-privé, par exemple, ne sont pas exempts de difficultés. Bien que des améliorations notables soient à relever, la mise en œuvre de bien des projets est entravée par des attentes divergentes en ce qui concerne le rôle de chacun et le partage des coûts et des bénéfices. Dans leurs relations avec le secteur privé, les donateurs devront se montrer ouverts d'esprit et prêts à envisager de nouvelles solutions. Plus particulièrement, le secteur public devrait se tenir prêt à assumer un rôle de soutien vis-à-vis des initiatives émanant directement du secteur privé. Toutes les parties prenantes continuent de faire preuve d'un solide engagement envers l'initiative de l'Aide pour le commerce, et il semble que les possibilités offertes par l'essor des chaînes de valeur aient donné un nouvel élan aux discussions. Et si l'Aide pour le commerce ne paraît pas jouer un rôle décisif lors de l'élaboration des stratégies et des politiques des pays partenaires, des donateurs ou des fournisseurs de coopération Sud-Sud liée au commerce, les pressions budgétaires sont telles qu'il est désormais impératif d'attester des résultats obtenus. C'est là une priorité qui a été réaffirmée.

Investir dans les capacités commerciales

Le Consensus de Monterrey a montré que, bien souvent, la seule véritable source extérieure de financement du développement est le commerce. L'augmentation des échanges et de l'investissement direct étranger, conjuguée à des politiques complémentaires, est en mesure de stimuler la croissance économique et peut fournir une importante source d'emplois. Si dans de nombreux pays en développement le renforcement des capacités commerciales et la connexion aux chaînes de valeur dépendent largement des investissements étrangers et nationaux, l'aide publique au développement demeure une composante essentielle, en particulier pour les pays les moins avancés.

Après plusieurs années d'augmentation des flux d'Aide pour le commerce, les donateurs ont exercé des pressions à la baisse sur les budgets consacrés à l'aide à la suite des difficultés budgétaires et économiques rencontrées par les membres de l'OCDE dans le sillage de la crise financière. La situation a aussi une incidence sur le volume de l'Aide pour le commerce. En 2011, les engagements au titre de l'Aide pour le commerce se sont élevés à 41,5 milliards de dollars EU, soit une augmentation de 57 % par rapport à la moyenne de référence 2002-2005, mais un recul de 14 % par rapport à 2010. Néanmoins, en cohérence avec la priorité croissante accordée par les pays partenaires et les donateurs au développement du secteur privé, l'aide consacrée à ce secteur a augmenté de 171 millions de dollars EU en 2011, pour atteindre 18,23 milliards de dollars EU, un chiffre supérieur de 58 % à la valeur de référence. Par ailleurs, l'objectif fixé dans le cadre de ces programmes en termes de développement du commerce a plus que doublé, passant de 2,6 milliards de dollars en 2007 à 5,4 milliards de dollars en 2011. Le soutien aux programmes plurinationaux, qui ont souvent davantage d'impact que les programmes nationaux, a par ailleurs atteint le niveau record de 7,7 milliards de dollars EU.

Si les ressources consacrées à l'Aide pour le commerce ont considérablement augmenté au cours des cinq dernières années, les perspectives pour les années à venir sont moins encourageantes, en particulier sur le plan des donateurs bilatéraux. Sur la base des données 2012 provisoires relatives à l'aide publique au développement, il faut s'attendre à un recul supplémentaire de l'Aide pour le commerce, qui coïncidera avec une diminution globale de l'aide publique au développement de 4 % en termes réels. D'après le Rapport du CAD sur la prévisibilité de l'aide et l'exercice de suivi conjoint OCDE/OMC, le niveau de l'aide devrait toutefois repartir légèrement à la hausse en 2013. Les donateurs multilatéraux ont fait savoir qu'ils maintiendraient leurs financements, et l'heure est à l'optimisme en ce qui concerne les fournisseurs de coopération Sud-Sud relative au commerce, qui ont indiqué qu'ils continueraient d'augmenter les ressources ces cinq prochaines années. Les perspectives d'un retour à la croissance économique dans les pays de l'OCDE étant au mieux timides, l'assistance des partenaires Sud-Sud se révélera particulièrement précieuse pour ce qui est de la connexion aux pôles de croissance dans l'économie mondiale.

Les chaînes de valeur comme voie de développement

La fragmentation internationale de la production dans les chaînes de valeur (due aux progrès technologiques, à la réduction des coûts, à l'accès aux ressources et aux marchés et à la réforme des politiques commerciales) a d'importantes conséquences pour ce qui est des politiques visant à favoriser la croissance économique dans les pays en développement. Les chaînes de valeur peuvent en effet permettre aux pays de s'industrialiser à un stade de développement nettement plus précoce. La participation aux chaînes de valeur offre d'énormes possibilités. Elle encourage les fournisseurs à se conformer aux normes et aux réglementations pour accéder aux marchés d'exportation, elle peut permettre l'utilisation de technologies de réseau qui ne seraient pas accessibles autrement et peut donner accès à de nouvelles sources de financement. Cependant, les chaînes de valeur font aussi augmenter le coût du maintien des procédures douanières inefficaces, des droits de douane élevés et des obstacles non tarifaires entravant inutilement les échanges de marchandises ou de services, des restrictions visant le flux d'information, des restrictions à l'investissement étranger direct et des restrictions à la libre circulation des personnes.

Les réponses formulées au questionnaire conjoint OCDE/OMC indiquent que les chaînes de valeur influencent effectivement de plus en plus les stratégies de développement des pays partenaires et les efforts de planification des donateurs. En connectant leurs économies aux chaînes de valeur, les gouvernements des pays en développement visent avant tout à ajouter de la valeur à leurs exportations, à accroître les possibilités d'emploi et à réduire la pauvreté. Les principaux obstacles à la réalisation de ces objectifs sont le manque d'accès à des financements (en particulier en ce qui concerne le financement du commerce), les frais de transport et d'expédition, l'insuffisance de l'infrastructure et l'incertitude réglementaire (souvent corrélée avec un environnement commercial complexe), autant d'éléments qui s'ajoutent au manque de qualification des travailleurs. Les donateurs et les partenaires Sud-Sud ont également mis en cause l'incapacité à attirer l'IED et le manque d'avantages comparatifs. Parmi leurs principaux facteurs de préoccupation, les grandes entreprises ont pour leur part majoritairement cité les procédures douanières, de même que l'incertitude réglementaire (qui reflète les problèmes des fournisseurs des pays en développement découlant de la complexité de l'environnement commercial) et le respect des normes. Les pratiques informelles et les demandes de versements ont aussi été citées parmi les domaines suscitant des inquiétudes particulières du fait de leur impact négatif sur les décisions en matière d'investissement.

Les gouvernements, les donateurs et le secteur privé partagent clairement les mêmes perceptions quant aux problèmes à régler, ce qui donne de bonnes indications concernant les domaines dans lesquels l'Aide pour le commerce pourrait aider les pays en développement à se connecter aux chaînes de valeur. Les priorités mises en lumière par l'enquête conjointe OCDE/OMC pourraient également contribuer à l'établissement d'une coopération plus étroite et de synergies entre les secteurs public et privé. Il s'agit d'élaborer des projets au titre de l'Aide pour le commerce, de financer la mise en œuvre, d'améliorer le suivi et l'évaluation d'impact et, enfin, de favoriser une efficacité accrue de ces programmes. Une telle approche coopérative irait parfaitement dans le sens du Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement.

Le potentiel des approches régionales

Les réseaux de production régionaux stimulent les résultats commerciaux et créent une demande en faveur de mesures bénéfiques au commerce destinées à assurer une efficacité accrue, au niveau, par exemple, de la facilitation des échanges et de l'amélioration de l'infrastructure matérielle et immatérielle. La participation aux réseaux régionaux permet à la production locale d'accéder directement à des marchés extérieurs. Pour les entreprises locales, elle favorise également l'apprentissage « sur le tas » à mesure que l'économie s'ouvre aux marchés régionaux et mondiaux.

La coopération régionale offre d'excellentes occasions aux petits pays à faible revenu, qui par le passé ont généralement été exclus des relations commerciales avantageuses fondées sur l'investissement étranger direct. Elle peut donc servir de tremplin pour faciliter les connexions avec les chaînes de valeur, ainsi qu'une meilleure intégration dans les marchés régionaux et mondiaux.

Pour pouvoir bénéficier de l'intégration et de la coopération régionales, les pays en développement doivent remédier à diverses défaillances et contraintes du marché. À cet égard, l'Aide pour le commerce régionale et plurinationale peut jouer un rôle important. Jusqu'à présent, les donateurs ont soutenu la coopération régionale par le biais de programmes d'Aide pour le commerce destinés essentiellement à faire tomber les obstacles à l'intégration régionale. Ces programmes, élaborés en étroite coopération avec les partenaires, concernaient pour la plupart le niveau sous-régional. Les évaluations ont montré qu'ils ont porté leurs fruits et sont parvenus à stimuler la croissance, à réduire la pauvreté et à diversifier l'économie. L'Aide pour le commerce régionale peut jouer un rôle efficace s'agissant de promouvoir l'intégration et la coopération régionales ; elle constitue un domaine clé dans lequel les pays donateurs et les pays bénéficiaires peuvent obtenir le meilleur « rapport qualité-prix ».

Des résultats tangibles

Il apparaît de plus en plus clairement que l'Aide pour le commerce est largement corrélée avec une augmentation des échanges. Si l'on prend le cas d'échanges entre deux pays, les études économétriques et les analyses statistiques figurant dans la présente publication indiquent que l'Aide pour le commerce va de pair avec une hausse des importations et des exportations. L'Aide pour le commerce destinée à l'infrastructure a contribué à l'établissement de nouvelles connexions aux marchés régionaux et mondiaux en finançant des investissements dans le réseau routier, dans les ports et dans les télécommunications. De même, l'Aide pour le commerce visant les capacités productives (développement du tourisme, de l'agriculture ou mise en place de zones économiques spéciales) favorise l'augmentation des échanges.

L'Aide pour le commerce est la plus efficace lorsqu'elle vise à réduire les coûts de l'activité commerciale en améliorant l'infrastructure, la facilitation des échanges, le fonctionnement des organismes publics liés au commerce (comme les douanes ou les autorités chargées des normes ou de la promotion des exportations) et les politiques (afin, par exemple, d'éliminer les obstacles de politique à la concurrence). De plus, elle a le plus grand impact sur les résultats commerciaux et la promotion de la croissance mue par le commerce lorsque les pays bénéficiaires disposent d'un environnement commercial favorable, de politiques macroéconomiques stables et d'un climat d'investissement encourageant l'investissement privé. L'absence de paix et de sécurité atténue considérablement les résultats en matière d'exportation, anéantissant tout bénéfice tiré des investissements au titre de l'Aide pour le commerce. De la même manière, une inflation élevée et instable, la corruption, des droits de propriété mal définis et des politiques microéconomiques erratiques ont un impact négatif qui sape l'efficacité de tout type d'aide, l'Aide pour le commerce ne faisant pas exception.

Si les politiques comptent, les systèmes de gestion des gouvernements jouent également un rôle. Les gouvernements qui coopèrent avec les donateurs pour surmonter les contraintes du côté de l'offre au moyen d'un programme clairement formulé et assorti d'objectifs spécifiques ont le plus de chances d'obtenir de bons résultats. Cela passe par une véritable prise en charge des pouvoirs publics, une responsabilité mutuelle et des efforts d'alignement, d'harmonisation et de gestion des résultats (il s'agit donc en fait de respecter les Principes de Paris pour une plus grande efficacité de l'aide). La première étape consiste à définir des objectifs quantitatifs clairs pour les projets, pour chaque phase de la chaîne des résultats, ainsi que des indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis. L'aide apportée aux gouvernements pour renforcer leurs capacités de gestion axée sur les résultats a des retombées extrêmement positives pour tous les types d'assistance au développement, de même que pour le commerce.

LA VOIE À SUIVRE

L'initiative de l'Aide pour le commerce est parvenue à faire connaître le potentiel de développement du commerce, à intégrer les questions commerciales dans la planification et les politiques des pays partenaires et des organismes donateurs, à mobiliser des ressources et à obtenir des résultats. Elle s'est par ailleurs montrée suffisamment flexible pour intégrer les nouvelles dimensions en matière de commerce et de développement.

À l'origine, l'exercice de suivi biennal visait à mettre l'Aide pour le commerce sur le devant de la scène (autrement dit à promouvoir le rôle du commerce en tant que moteur de la croissance et du développement économique, à mesurer les flux d'Aide pour le commerce afin d'évaluer le caractère additionnel de l'aide et sa durabilité, et à créer des incitations en vue d'accroître et d'améliorer l'Aide pour le commerce). Le suivi a ensuite évolué de manière à intégrer l'examen de la mise en œuvre, de l'efficacité et des résultats, et a donné naissance à un réseau de partage des connaissances et des meilleures pratiques dans le domaine de l'Aide pour le commerce. Le cadre de suivi a élargi le partenariat de l'initiative et a permis la participation active de la communauté des donateurs, des pays partenaires, des fournisseurs de coopération Sud-Sud en matière de commerce et, comme le montre la présente publication, du secteur privé.

Un programme général d'Aide pour le commerce est nécessaire à l'échelon mondial afin d'appréhender l'ensemble des obstacles que les pays en développement doivent surmonter pour renforcer leurs capacités commerciales. À l'échelon national, le dialogue relatif à l'Aide pour le commerce devrait être axé sur un nombre plus limité de priorités définies en fonction du contexte local et des obstacles spécifiques rencontrés par les pays concernés. En outre, comme cela a déjà été dit précédemment, tant le secteur public que le secteur privé des pays en développement privilégient une conception plus large de l'Aide pour le commerce, qui comprend l'investissement (intérieur et étranger), la compétitivité en tant que priorité, l'infrastructure liée au commerce, l'accès aux ressources financières et le développement des compétences.

Faut-il repenser le cadre de suivi ?

Le suivi de l'Aide pour le commerce repose sur des auto-évaluations réalisées à partir de questionnaires, une approche garantissant que toutes les parties prenantes disposent d'un moyen de formuler leurs observations. Ces auto-évaluations ont généré une grande quantité de renseignements précieux, desquels ont pu être extraites les meilleures pratiques en termes de politiques, de procédures et de programmes relatifs à l'Aide pour le commerce. Les conclusions tirées ne doivent pas pour autant être acceptées aveuglément sans que soient effectuées des analyses systématiques plus rigoureuses. Au contraire, l'un des éléments clés de l'initiative a été sa flexibilité et sa capacité à intégrer de nouveaux résultats et à s'approprier les évaluations générales, les évaluations d'impact et les résultats de recherche d'organisations internationales, de groupes de réflexion et du monde académique. L'effort mondial de suivi incarné par l'initiative contribue à cadrer les autres approches. À mesure que le programme a évolué, il a donné naissance à une vaste palette d'initiatives et activités aux échelons régional et national. Sans un coup de projecteur mondial, ces initiatives auraient bénéficié d'une attention bien plus limitée.

Des inquiétudes ont cependant été exprimées quant à une certaine déconnexion entre, d'une part, le dialogue mondial relatif à l'Aide pour le commerce qui se déroule à Genève et dans les capitales des pays donateurs et, d'autre part, la collaboration entre les donateurs et le gouvernement dans les pays bénéficiaires pour ce qui est de la gestion de l'Aide pour le commerce. L'équipe spéciale de l'OMC chargée de l'Aide pour le commerce (créée en 2006) ayant

recommandé l'élaboration d'un concept général pour évaluer globalement l'Aide pour le commerce, certaines activités ont été englobées bien que les ministères compétents (et les départements donateurs) estiment qu'elles n'entrent pas dans le cadre de l'Aide pour le commerce. L'une des manières d'apaiser ces inquiétudes serait d'établir une véritable distinction entre l'évaluation actuelle globale de l'Aide pour le commerce – qui est utile à des fins de suivi – et l'évaluation d'un sous-ensemble d'activités directement associées à l'expansion du commerce, comme les projets relatifs à la réforme des postes-frontières, des moyens normatifs, de l'infrastructure douanière, des tarifs douaniers, des obstacles non tarifaires et autres. Une telle distinction serait également plus conforme à la définition de l'Aide pour le commerce telle que formulée par l'équipe spéciale de l'OMC : « Les projets et programmes devraient être considérés comme relevant de l'Aide pour le commerce si les activités ont été identifiées comme des priorités de développement liées au commerce dans les stratégies de développement nationales du pays bénéficiaire. »¹ Ce type de perspective locale, plus restreinte, favoriserait une discussion plus ciblée sur un nombre défini d'objectifs de politique et faciliterait le dialogue entre les échelons mondial et local, non seulement entre les donateurs et les pays partenaires, mais aussi entre le siège des donateurs et le personnel sur le terrain, et entre la communauté commerciale et la communauté du développement.

Conformément aux principes énoncés dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, la responsabilité mutuelle doit être promue, comme dans le cadre de l'Aide pour le commerce, afin de bâtir de véritables partenariats au sein des différentes communautés et de mettre l'accent sur l'obtention de résultats. L'établissement de tels partenariats doit reposer sur trois éléments clés : un programme commun assorti d'objectifs clairs et d'engagements réciproques ; le suivi et l'évaluation de ces engagements ; et, étroitement lié, un dialogue analytique visant à encourager le respect des engagements et, en dernière analyse, à modifier les comportements. De fait, il est dit de l'initiative de l'Aide pour le commerce qu'elle est « l'un des meilleurs exemples de partenariat mondial à l'œuvre en faveur du développement ».²

Programme de l'après-2015

La Déclaration du millénaire et les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ont mobilisé la communauté mondiale derrière une vision commune en faveur du développement. Les OMD ont favorisé une prise de conscience dans le monde entier et ont permis de lever des ressources, d'orienter les efforts à l'échelle mondiale, de suivre les progrès réalisés et de renforcer la responsabilité. L'assistance allouée au renforcement des capacités commerciales est l'un des indicateurs permettant de mesurer les progrès enregistrés vers la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement (OMD 8). L'Aide pour le commerce joue ainsi un rôle déterminant dans la réalisation des OMD, en particulier l'OMD 1, à savoir l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim.

Des travaux sont déjà en cours aux fins de l'élaboration d'un programme et d'un cadre pour l'après-2015. L'OMC et d'autres organisations ont fait valoir que « la croissance économique et le commerce – en tant que moteur de la croissance – méritent d'occuper une place prépondérante dans le programme de développement de l'après-2015 », appelant de leurs vœux « un programme qui intègre croissance économique, inclusion sociale et protection de l'environnement » (Lamy, 2013). En ce qui concerne le cadre de développement pour l'après-2015, l'OCDE a proposé un petit nombre d'objectifs, et cibles de premier plan à l'échelon mondial, ainsi que des objectifs, cibles et indicateurs à l'échelon national, définis sur mesure en fonction du point de départ, du contexte spécifique, des priorités et des capacités propres à chaque pays (OCDE, 2013). En outre, elle a suggéré un ensemble d'objectifs et de cibles liés aux OMD pour orienter les stratégies nationales de développement en lien avec le commerce et les indicateurs pouvant être utilisés pour mesurer l'avancement de la mise en œuvre.

Un engagement réaffirmé

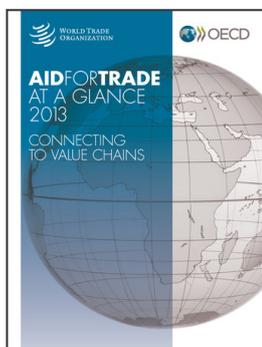
Avant toute autre chose, les parties prenantes dans leur ensemble doivent aujourd'hui réaffirmer leur engagement à poursuivre leur soutien aux pays en développement afin qu'ils puissent renforcer leurs capacités du côté de l'offre et leurs infrastructures et faire du commerce le moteur de la croissance et de la réduction de la pauvreté. L'Examen global de juillet 2013 et la neuvième Conférence ministérielle de décembre 2013 offrent une possibilité importante de discuter sur la manière de faire en sorte que l'initiative de l'Aide pour le commerce conserve sa raison d'être dans un environnement commercial et un contexte de développement en constante évolution. ■

NOTES

1. WT/AFT/1 (2006).
2. Équipe spéciale du système des Nations Unies sur l'Agenda de développement de l'après-2015 (2013: 6), en anglais.

RÉFÉRENCES

- Lamy, P. (2013), *Une place prépondérante pour la croissance du programme de développement de l'après-2015*, Conférence sur la coopération internationale en 2020, La Haye (7 mars 2013), OMC, Genève.
http://www.wto.org/french/news_f/spl_f/spl268_f.htm.
- OCDE (2013), *Aid for Trade and Development Results: A Management Framework*, OCDE, Paris,
<http://dx.doi.org/10.1787/9789264112537-en>.
- OCDE/OMC (2013), *Aid for Trade in Action*, OECD and World Trade Organization, Paris et Genève,
<http://dx.doi.org/10.1787/9789264201453-en>.



Extrait de :
Aid for Trade at a Glance 2013
Connecting to Value Chains

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/aid_glance-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Organisation mondiale du commerce (2014), « La voie à suivre », dans *Aid for Trade at a Glance 2013 : Connecting to Value Chains*, Organisation mondiale du commerce, Geneva/Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/aid_glance-2013-10-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.